



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Chaumont, le 19 mars 2024

**Inhumation de l'Amiral Philippe de Gaulle**

A la demande de l'Amiral Philippe de Gaulle, la préfecture de la Haute-Marne rappelle qu'à l'issue de l'hommage national qui lui sera rendu aux Invalides, il sera directement inhumé au cimetière de Colombey-les-deux-églises.

Précédée d'une bénédiction religieuse devant le caveau à 17h30, l'inhumation se fera dans la plus stricte intimité familiale.

Les habitants de Colombey-les-deux-églises et de la région pourront y assister depuis l'emplacement qui leur sera réservé, à l'extérieur du cimetière.

Dès la fin de l'inhumation, le cimetière sera rouvert au public qui pourra se recueillir devant la tombe de l'Amiral.

**Contacts presse**

Lysiane Brisbare : 03 25 30 22 54/06 86 80 52 55